



Minutes of AGM - 26 February 2022

The AGM was held both by Zoom and in person.

Participants: 13 officers and delegates and 4 others. There were 4 apologies.

President's report: Dominique Ourseau

It had been intended to meet in Briare, but the room was not equipped for Zoom, so M. Ourseau had arranged to meet in his own home. He thanked all participants, particularly those who had travelled some distance, and the VNF for its assistance with our activities. The mixed format was far from ideal but was unavoidable in current circumstances. For future meetings we must remember to avoid school holidays.

The past two years have been difficult for all associations. Few opportunities for public events, hence a lack of visibility, making it hard to justify the membership fees. Only the largest or those with many volunteers have survived. The Entente des Canaux du Centre France was affected, despite our efforts. In 2020 we had to cancel our public activities, and in 2021 the constraints of Covid did not allow us to make proper preparations. The same in 2022. With the Town of Nevers and the VNF we again decided to postpone our joint event. We need to be more confident of the participation of different associations, perhaps with assistance from ANPEI. I have been to the AGMs of a number of affiliates and have been struck by an increase in their activities in 2021. I would have liked to have known more about this beforehand. We were concerned about the future of the Fluvial Club de Briare but are now more hopeful; we will know more after their AGM on 19 April.

The Entente needs new blood in order to pursue its actions, sharing experience between its members, increasing their visibility, defending and promoting the waterways, acting as an interlocutor for public authorities and the waterways authorities. Were the Entente to disappear we would lose a dedicated representative of waterways users at a time when the future of our canals is under threat. This year requires the transition to a new leadership team, and we welcome nominations to ensure our continuity. After five years I am anxious to hand over to a successor. The management committee on 12 November will be a crucial moment to decide our future. s

The pandemic made 2021 a difficult year. VNF ensured that water levels allowed navigation until the end of the season, with regular information meetings. The Entente supported our member in the Cher valley, who undertook a second legal complaint against the failure of the authorities to maintain the quality of the water system. The Loire-Bretagne water authority since 2007, in the name of ecological sustainability, has removed dam, resulting in the need for more work to prevent floods in winter and droughts in summer.

Despite the lack of public activities, the Entente has tried to make our presence felt through the work of Jean our webmaster. Unfortunately our associations sent little information to sustain interest locally. We published many articles in 2021, which involved considerable work, but visits to our web site have declined. However we have continued to:

- send messages to about a hundred authorities, many of whom replied;
- participate in web meetings with VNF
- issued many articles on our web site;
- distributed information to our members.

When I attend local AGMs I find that they have undertaken many activities, but have not reported them. Our site has given accounts of many meetings which I attended:

- the *Assises Nationales* to discuss the explosive growth of weeds, with no effective solution yet;

- the forum to discuss concerns regarding secondary canals. The ANPEI has worked on this and has involved more than 30 local associations;
- a meeting in May with VNF, who reminded us that they would not undertake new projects without the involvement of the local authorities. The future of the secondary canals is in danger: it has to be a priority for all the associations to fight for your canals;
- the full automatisisation of the Canal de Briare and process of automatisisation for the Canal Latéral à la Loire, which threatens to reduce staff levels.

VNF will do nothing without action from the associations and the local authorities.

Rebecca Gumbrell : Tout ce qui est dit est très consternant. Est-ce que le contrat de plan est visible ? En Angleterre, tout est privatisé pour les canaux. Le résultat est détestable. Espérons que pour la France ce ne sera pas la même chose.

Bob Marsland : VNF seul ne peut pas continuer

Dominique Ourseau : Nous avons besoin d'une représentation pour porter la voix des plaisanciers. VNF doit réduire sa masse salariale et augmenter ses recettes pour gagner en autonomie. Il doit se financer à hauteur de 40%. C'est un objectif fixé par l'État.

Jean-Marc Voyot : Il y a une rencontre des acteurs professionnels du canal du Nivernais le 24 mars à Chatillons en Bazois.

Jean-Pierre Pestie : le rôle des associations est de signaler l'importance des canaux pour faire pression sur leur Région.

Michel Bourguin : VNF prévoit une formation pour les éclusiers qui seront les « ambassadeurs du canal » !

Jacques Cotteray : Merci pour ces informations. Il y a plusieurs associations en difficultés dont ARF.

Michel Bourguin : Michel Lapallus, président de ARF est très faible. Cette association milite contre l'invasion des herbes. Le canal va être rapidement en impossibilité de navigation.

L'équipe se remet en question et moi-même, principalement pour ne pas réussir à susciter l'intérêt et l'utilité de l'Entente. C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de sang jeune pour assurer une pérennité.

Les perspectives sont les suivantes :

- Poursuivre l'appropriation du site internet par les adhérents et les passionnés.
- Maintenir notre présence auprès de nos interlocuteurs.
- Ne pas renoncer à notre manifestation annuelle pour favoriser le partage d'expériences,. Rappel, chaque association, à tour de rôle, doit en assurer l'organisation pour vanter l'attractivité de son secteur avec l'accord de VNF
- Être le plus possible aux manifestations de nos adhérents
- Obtenir des subventions avec le projet d'une exposition itinérante pour la promotion du patrimoine fluvial du périmètre de l'Entente.

“L'ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE”.

Rapport d'activités 2021 : (Madeleine THONNIET)

Janvier : Envoi des vœux.

Janvier : AG ARECABE. (n'a pas eu lieu)

Février : AG ENTENTE (visioconférence)

Mars : CLU en visioconférence.

Juin : De Biefs en Ecluses à Vierzon.

**Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE
06 30 01 13 18 – mail : secretariat@ententedescanaux.org**

Juin : Conseil d'administration Entente.
Juillet : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)
Aout : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)
Octobre : Conseil d'administration remplacé par bureau élargi faute de participants.
Octobre : CLU de fin de saison avec VNF
Novembre: Lancement ouverture saison fluviale 2022

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Voté à l'unanimité.

Les rendez-vous 2022 :

Janvier : Les voeux de l'Entente : (Fait)
Janvier : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale. (Fait)
Janvier : Réunion de bureau (fait en visio)
Janvier : AG de l'ARECABE le 28/01/2022.
Janvier : Séminaire national sur les plantes invasives le 31/01/2022 (Fait)
Février : Réunion de bureau (visio)
Février : AG de l'ANCO le 19/02/2022 (fait)
Février : AG de l'Entente le 26 février 2022 à 10h00 (visio et présentielle)
Mars : AG des ACN le 12 mars 2022
Mars : Réunion ANPEI le 19/03/2022
Mars : Journée des acteurs du canal du Nivernais le 24/03/2022
Mars : CLU VNF à saint Jean-de-Losne le 31/03/2022 à 14h00.
Avril : A.G. Autour du canal de Bourgogne le 15 avril
Avril : A.G. Fluvial Club de Briare le 19 avril (en visio date à confirmer)
Avril : AG de l'ANPEI le 19/04/2022
Novembre : CA de l'Entente le 12/11/202

Bilan financier 2021 : Dominique OURSEAU

Présentation de la santé financière de l'Entente.

- Bilan
- Compte de résultat.
- Perspectives.

CONTRE : 0 ABSTENTION 0

Voté à l'unanimité.

Jacques Cotteray : Le président de l'Entente fait beaucoup de déplacements mais ne demande pas de remboursements. La recherche de subventions doit être faite au niveau de la Région avec un dossier à monter car cela pourrait être un problème pour identifier un successeur.

Dominique Ourseau : L'Entente est présente partout et nulle part en même temps. C'est une difficulté pour monter un dossier.

Jacques Cotteray : Suggérer une manifestation des associations au profit de l'Entente ?

Dominique : Pour l'ouverture de la saison fluviale nous avons une subvention qui couvre une partie des frais. Mais pour une manifestation sur deux jours nous sommes prisonniers des frais.

Nos objectifs 2022 (Dominique OURSEAU) :

- L'appropriation du Site Internet par les adhérents et les passionnés :

Le nombre de visiteurs régresse. L'évolution de 2022 fixera son avenir. Il est très frustrant de voir autant de travail pour si peu d'intérêt.

Commentaires : Néant.

- Maintenir notre visibilité auprès de nos interlocuteurs.

C'est par notre présence au sein des institutions, sur le terrain auprès des différents acteurs et par tous nos échanges que nous sommes reconnus et de ce fait crédibles.

Commentaires :

Jean Bouguereau : Il faut maintenir le site.

Michel Launoy : Il faut insister pour que les associations envoient leurs infos, peut être en mutualisant.

Jean-Pierre Pestie : Pour le site chaque association devrait envoyer son planning.

Jacques Cotteray : L'Entente doit être un moteur pour toutes les associations. Je suis pour le maintien du Site. Il faut solliciter tous les membres des associations pour y aller.

Dominique Ourseau : Deux articles seulement ont été envoyés : le canal du Nivernais et Briare. Après 3 ans d'existence le site est en perte de vitesse.

- Poursuivre notre signalétique commune.

Mise en sommeil en attendant des jours meilleurs.

Commentaires : Néant.

- Obtenir des subventions..

Là encore, il est nécessaire d'engager le processus et de clarifier l'avenir.

Commentaires : Néant.

- Participer aux manifestations de nos membres chaque fois que possible

Pour cela, il faut en avoir connaissance.....

Commentaires : Néant.

- Être présent à chaque invitation officielle si possible.

Cela est indispensable pour que l'Entente soit vue et reconnue.

Commentaires : Néant.

- Planifier les réunions du CA (2 annuelles).

Commentaires :

En 2021, il n'a pas été possible d'en maintenir 2. Pour 2022, nous en planifions une seule en novembre, qui éventuellement sera remplacée par une AG extraordinaire si la situation ne s'améliore pas.

Sujets divers :

Projet d'exposition territoriale.

En attente de pilotage.

Commentaires : Néant.

Ouverture de la saison fluviale.

Suite à une réunion de bureau en janvier et après concertation avec la mairie de Nevers, il nous a paru plus raisonnable de reporter en 2023.

Commentaires : Néant.

Adhésion des nouveaux adhérents.

Après discussions avec le bureau, nous proposons de maintenir leur adhésion d'entrée, soit l'équivalent de leur propre adhésion, pour une année supplémentaire encore, car ni 2020, ni 2021 ne leur a permis de prendre la mesure de l'intérêt d'adhérer à l'Entente.

Commentaires : Néant.

CONTRE : 0 ABSTENTION 0

Voté à l'unanimité.

Compléments d'Informations des participants :

Michel Launoy :

Il faut me faire remonter toutes les informations sur les associations de l'Entente.

Nous nous battons pour les réseaux secondaires.

VNF veut faire payer le stationnement sur le canal du Midi.

L'ANPEI va entrer dans l'association des plaisanciers Européens dont les règlements sont différents de ceux de la France.

Je peux relayer au niveau national le travail de toutes les associations.

Je propose de créer un lien croisé entre le site de l'ANPEI et l'Entente.

Présence de l'ANPEI à « Paris 2024 »

Jean-Marc Voyot :

Nouveau site pour le canal du Nivernais, 5 porteurs de projets sur l'itinéraire.

Journée des acteurs du canal le 24/03/2022.

Du 9 au 11 septembre : Festival du flottage du bois à Clamecy.

Circulation d'un train de bois du 10 Juillet au 15 Aout 2022 de Nevers à Coulanges.

L'occasion de faire une fête à Nevers ??

**Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE
06 30 01 13 18 – mail : secretariat@ententedescanaux.org**

Emmanuelle Moretti :

Pour le canal de Bourgogne, 2 ou 3 objectifs ont été évoqués, nous en saurons plus après notre A.G .

Mireille Charby :

A vierzon , en juin « De biefs en écluses »

A Bourges en juillet la municipalité a participé à la navigation sur le canal de Berry. Pour 2022 gros investissement de la mairie de Bourges.

Rebecca Gumbrell :

Je suis très heureuse de pouvoir participer à votre Assemblée Générale. Je peux apporter mon aide pour la traduction en anglais selon vos besoins.

Conclusion :

Merci à tous pour votre participation à cette assemblée générale. Merci au bureau réélu pour sa participation active aux destinées de l'Entente et un merci chaleureux à nos amis de la DBA pour leurs interventions et leurs propositions de participations plus actives. En espérant des jours meilleurs pour chacune des association pour un grand retour en 2022.

fin de l'Assemblée Générale : 12h40.

[Madeleine THONNIET](#)

Election des membres du Bureau (hors réunion)

Rentre au conseil d'administration un représentant de la DBA : En attente du nom

Président : Dominique OURSEAU

Vice président : André BARRE

Vice président : Michel LAUNOY

Vice président : Représentant DBA

Secrétaire : Madeleine THIONNET

Trésorier : Gilles BLANCHET